



PROGRAMME RÉCAPITULATIF

**LA PRATIQUE DE
L'EXPERTISE
JUDICIAIRE
Parcours 2**



LA PRATIQUE DE L'EXPERTISE JUDICIAIRE

Parcours 2

Mieux appréhender l'expertise : Connaître le déroulement et les particularités de l'expertise judiciaire

PROGRAMME RÉCAPITULATIF

Période de réalisation de la session

Session ouverte du 20 septembre au 31 décembre 2021

Durée totale estimée

9 heures (travaux compris)

Prix : 125 €

Pour les avocats libéraux : aucune avance de frais sous condition de communication de votre attestation URSSAF de l'année en cours (téléchargeable à partir de votre [compte en ligne](#)) et de votre date de naissance pour transmission au FIF PL (125 euros sont susceptibles d'être prélevés de votre budget annuel FIF PL de 750 euros, dans la limite des fonds disponibles)

Autres publics : 125 euros

Prérequis

Le parcours s'adresse aussi bien aux jeunes avocats qu'à des avocats plus expérimentés.

Pour bien maîtriser la pratique de l'expertise judiciaire, nous vous conseillons de suivre les parcours 1 et 3

- Parcours 1 : Définition, objectif et cadre

- Parcours 3 : Mieux appréhender les alternatives à l'expertise judiciaire

Niveau

Niveau 2 : approfondissement des connaissances et des pratiques de la matière

Séquences d'apprentissage

✓ Module 4 : Le déroulement de l'expertise.

Objectif pédagogique :

De l'ouverture des opérations à la remise du rapport, quelles étapes l'expertise doit-elle obligatoirement traverser ?

Peut-on réduire, voire stopper l'expertise ? Peut-on l'étendre ? Sous quelles conditions ?

À chaque étape de l'expertise ses contraintes, et ses codes. Les maîtriser, permet à l'avocat de déterminer quel rôle jouer à chaque moment.

✓ Module 5 : Les particularismes de l'expertise judiciaire.

Objectif pédagogique :

Le principe, et la structure d'une expertise judiciaire restent les mêmes pour chaque juridiction, et dans chaque matière.

Néanmoins, des particularismes subsistent, et méritent d'être identifiés. Quels sont-ils ?

En fonction de la juridiction, mais aussi de la matière, les modalités de l'expertise judiciaire s'adaptent. En avoir conscience permet d'agir en responsabilité.

✓ Module 6 : Expertises transfrontalières.

Objectif pédagogique :

Comment se passe une expertise judiciaire si elle se déroule dans plusieurs pays ?

Est-ce le même régime ?

Y a-t-il des principes internationaux ? À l'échelle européenne ?

À l'échelle du monde ?

En cas d'expertise transfrontalière, l'avocat est nécessairement moins informé, moins expérimenté.

✓ Evaluation finale

Objectif pédagogique : Valider et évaluer les acquis des apprenants à la fin de leur parcours de formation.

Des documents interactifs sous la forme d'infographies ou de présentations permettent également aux apprenants d'être actifs dans leur apprentissage.

Auteurs scientifiques

Florence BOYER

Avocate au barreau de Paris, spécialisée en droit du dommage corporel

Antoine CHATAIN

Avocat au barreau de Paris, exerçant en contentieux des affaires, responsabilité civile, informatique, risque industriel

Béatrice DESHAYES

Avocate aux barreaux de Paris et de Cologne exerçant en risques industriels et assurances

Hervé FOULT

Chirurgien orthopédiste, expert près la Cour d'appel de Paris

Dominique HAM

Avocat au barreau de Paris, exerçant en contentieux de la responsabilité civile et des contrats, du risque industriel et de l'informatique

Roch MENES

Chirurgien, expert judiciaire honoraire, président d'honneur de la Compagnie nationale des médecins de justice

Elizabeth MENESGUEN

Avocate au barreau du Val-de-Marne, ancienne bâtonnière, ancienne présidente de la commission formation du CNB

Alain NUÉE

Premier président honoraire près la Cour d'appel de Versailles

Sylvie PATTE

Ingénieure civile des constructions, arbitre agréée CMATP et CMAP, experte près la Cour d'appel de Versailles

Sylvie PERRIN

Commissaire aux comptes, expert-comptable près la Cour d'appel de Versailles

Camille POTIER,

Avocate au barreau de Paris, exerçant en droit pénal et financier

Claude VALLET

Magistrate honoraire près la Cour d'appel de Nancy, ancienne présidente de Chambre de recours à l'Office Européen des Brevets

Spécialisation concernée

Vie professionnelle

Modalités d'assistance pédagogique

Le forum d'échanges sur la plateforme 360Learning qui héberge le parcours permet de poser des questions au référent pédagogique. Ce dernier, sollicité par le Conseil national des barreaux en fonction du module concerné, répondra sous 48 heures.

Coordonnées de la personne chargée des relations avec les apprenants

n.pereira@efb.fr

Référent handicap :
referent.handicap@efb.fr / 01.80.22.01.53

Modalités de sanction de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation par l'école.